



Paris, le 30 septembre 2015

[Journée Nationale des Aidants 2015]

Etre aidant et travailler, la Macif et l'Unaf font tomber les idées reçues

Les aidants ne se consacrent pas uniquement aux personnes âgées : près de 40% des salariés aidants s'occupent de leur conjoint ou de leur enfant.

Leur activité professionnelle est un facteur d'équilibre pour 74% d'entre eux.

Pour autant, 50% des salariés aidants ont dû aménager leurs horaires de travail pour tout concilier.

Pour 58% des aidants, l'aide apportée a un impact négatif sur la carrière, d'autant que beaucoup n'informent pas leur entreprise de leur situation.

Seuls 2% d'entre eux ont recours aux dispositifs légaux tel que le congé de solidarité familiale.

Le groupe Macif et l'Unaf participent une nouvelle fois, en tant que partenaires, à la Journée Nationale des Aidants. Pour l'occasion, ils révèlent les résultats d'une enquête* Macif-Unaf menée auprès des salariés aidants. Une thématique peu connue qui concerne pourtant 15% de la population active. Objectifs : mieux appréhender leurs besoins afin de les aider à concilier vie professionnelle et rôle d'aidant. Très tôt, le groupe Macif et l'Unaf se sont mobilisés sur ce phénomène de société qui concerne de plus en plus de français et ont fait de la problématique des aidants un engagement dans la durée.

Les aidants accompagnent des proches (parents), des malades, personnes âgées en perte d'autonomie ou personne en situation de handicap. Ce sont principalement des parents, des conjoints ou des enfants. On en recense **8.3 millions en France et environ la moitié d'entre eux sont salariés, soit 15% de la population active** (Source DREES, enquête Handicap – Santé-Aidants 2008).

UN ECLAIRAGE NOUVEAU SUR LA SITUATION DES AIDANTS SALARIES

Partenaire de la Journée Nationale des Aidants, la Macif a souhaité mettre l'accent cette année sur la relation des aidants avec le monde professionnel. Elle a missionné **avec son partenaire l'Unaf (Union nationale des associations familiales) une enquête auprès de la Fondation de l'université Paris-Descartes** visant à mieux appréhender le quotidien des aidants exerçant une activité professionnelle.

A l'issue de cette étude, il ressort que 74 % des salariés aidants se déclarent satisfaits par leur travail. Ils voient même leurs missions en entreprise comme une source de stimulation à côté de leur rôle d'aidant. Contrairement aux idées reçues, 72 % d'entre eux **considèrent leur activité professionnelle comme une source de répit**. Pour autant, les aidants n'informent pas forcément leur entreprise de leur situation et un certain nombre d'aidants considèrent que l'aide qu'ils apportent **nuît à leur carrière** (58% des répondants) ou à leur rémunération (54%). Mener de front vie d'aidant et activité professionnelle ne se fait pas sans contrainte puisque 50 % des personnes interrogées ont dû aménager leurs horaires de travail et 36 % les ont diminués. Pour autant, **72% des salariés aidants connaissent mal voire ignorent l'existence de dispositifs de soutien légaux** tels que le congé de soutien familial et le congé de solidarité, auxquels ils peuvent avoir droit. Seuls 2% d'entre eux y ont recours. Jacques Chemarin, Président de Macif-Mutualité, précise, « *Il est primordial de développer des réponses concrètes et solidaires pour les aidants. Plus que jamais, nous poursuivons notre engagement auprès des aidants afin de contribuer à favoriser le débat et faire en sorte que les entreprises les accompagnent avec des solutions adaptées pour concilier vie professionnelle et vie d'aidant.* »

*Enquête Macif - Unaf : « Etre aidant et travaillé » réalisée par un groupe de chercheurs de la Fondation de l'Université Paris-Descartes auprès de 371 salariés aidants sur la période entre février et juillet 2015.

LA MACIF ET LA JOURNEE NATIONALE DES AIDANTS

A l'occasion de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre prochain, le groupe Macif et l'Unaf présenteront en détail les résultats de cette enquête lors d'une **conférence « Etre aidant et travailler »**. Au programme : une conférence, un débat avec les organisations syndicales, des témoignages ou encore des interventions d'experts rythmeront cette journée. L'événement se tiendra **le lundi 5 octobre prochain à Paris au sein des locaux du groupe Macif**.

D'autres temps forts seront par ailleurs organisés par la Macif dans toute la France entre le 5 et le 7 octobre avec le soutien de ses délégués dans le cadre des programmes mutualistes Macif : tables rondes sur les solutions d'aide aux aidants à Grenoble, soirée débat suivie d'une représentation de théâtre à Angers, etc. Plus d'informations sur ces événements régionaux sur le site www.aveclesaidants.fr.

LA MACIF ET LES AIDANTS : UN ENGAGEMENT DANS LA DUREE

Soucieuse de s'investir sur le long terme auprès de cette population, la Macif s'est très tôt mobilisée en encourageant la mise en place de solutions concrètes pour les soulager. Elle a notamment milité en faveur des dispositifs d'aide au répit avec des alternatives innovantes tel que le « baluchonnage ». Les délégués Macif mènent également toute l'année des actions de sensibilisation dans le cadre de leurs programmes d'actions mutualistes afin de contribuer au débat public et à une prise de conscience citoyenne.

D'autres initiatives ont également été prises par le Groupe Macif :

- création du premier site à destination des aidants, aveclesaidants.fr (2007);
- réalisation d'une enquête nationale sur le quotidien des aidants (2009);
- préparation d'un séminaire « Etre aidant et travailler sans être discriminé » (2013) ;
- intégration des garanties spécifiques pour les aidants en inclusion dans les contrats santé et prévoyance (2014);
- organisation des rencontres de l'autonomie (2014) ;
- participation à la concertation organisée par le ministère de la Santé sur les aidants pour le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population (2014).

L'ENGAGEMENT DE L'UNAF POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Forte de cette nouvelle étude, Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf souligne : « *Cette étude confirme qu'une plus grande information sur les dispositifs d'aide aux aidants est nécessaire. Au sein du Collectif inter Associatif des Aidants familiaux, nous jugeons qu'il est urgent de simplifier et d'élargir l'accès aux congés, notamment, en créant un congé de présence familiale* ». Plus d'informations sur www.ciaaf.fr.

Depuis plus de 10 ans, l'Unaf intervient auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer les droits des aidants et contribuer à mettre en lumière leur réalité, leur rôle et leurs besoins :

- définition de l'aidant familial lors de la conférence de la Famille. Création du collectif inter Associatif des aidants familiaux (2006) ;
- publication de la charte européenne des aidants familiaux au sein de la Coface (2009) ;
- participation à la création de la Journée Nationale des Aidants Familiaux (2010) ;
- organisation d'un colloque au CESE sur la conciliation vie familiale vie professionnelle des aidants familiaux et présentation au gouvernement de 7 revendications pour les aidants (2013) ;
- réalisation d'un guide Unaf/Orse pour aider les entreprises à aider les aidants, publication d'une plaquette d'information sur le droit aux congés des aidants et de la revue *Réalités familiales* consacrée aux aidants familiaux (2014).
- organisation d'une conférence débat « Les nouvelles technologies aux services des aidants » (le 06/10/2015) et partenariat Unaf/Macif pour une étude sur les salariés aidants.

A PROPOS DU GROUPE MACIF

La Macif est une entreprise d'économie sociale construite sur un modèle qui allie bénéfice social et performance économique.

Le groupe Macif couvre les besoins de plus de 5 millions de clients dont 4,9 millions de sociétaires, en assurances de dommages, santé-prévoyance, banque et assurance vie. Gérant plus de 17 millions de contrats au 1^{er} janvier 2015, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros en 2014.

Macif-Mutualité, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française, protège 1,3 million de personnes en santé et prévoyance, individuelle et collective. Plus d'informations sur www.macif.fr.

CONTACTS PRESSE MACIF

Julie Terzulli – 01 55 31 62 67 – jterzulli@macif.fr

Christophe Baudouin – 01 55 31 67 18 – cbaudouin@macif.fr

A PROPOS DE L'UNAF

L'Union Nationale des Associations Familiales est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des 18 millions de familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. www.unaf.fr.

CONTACT PRESSE UNAF

Laure Mondet – 01 49 95 36 05 – lmondet@unaf.fr